

DIAL_COVID-19 RECOMMANDATION DE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS HÉMODIALYSÉS À RISQUE D'INFECTION COVID-19

Suite à la découverte d'un nouveau CoVID-19 en Chine en décembre 2019, une surveillance a été mise en place sous la coordination de l'Organisation Mondiale de la Santé et des autorités sanitaires de la confédération. Au vue de l'évolution épidémiologique, l'apparition de foyers épidémiques dans différents pays et les risques de circulation du virus CoVID-19 au sein de la population suisse, l'office du médecin cantonal décide de mettre en place les mesures spécifiques pour protéger les patients hémodialysés. Ce sont des personnes vulnérables (immunosuppression relative) qui présentent un risque augmenté de complications en cas d'infection à CoVID-19.

1. Mesures générales pour les centres d'hémodialyse

1. Affichage dans le centre (accueil, salle d'attente, cabinet de consultation, vestiaire, ...)
2. Matériel de protection : s'assurer de disposer d'une réserve de stock de matériel de protection dans la mesure du possible (masque, surblouse, gants et solution hydro-alcoolique) en suffisance afin de faire face à une éventuelle rupture de stocks ou pénurie de livraison
3. Prévoir un dépliant informatif pour les patients

Contenu du message de prévention :

- Hygiène des mains : lavez-vous régulièrement les mains, à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez un désinfectant hydro-alcoolique pour les mains
- Surveillez votre état de santé : observez votre état de santé et signaler toute apparition de symptômes infectieux compatibles avec une infection au CoVID-19 (malaise, fatigue, fièvre, toux, difficulté à respirer...) à la personne de contact du centre d'hémodialyse (ajouter un numéro de téléphone)
- Déplacement :
 - Évitez tout contact avec les personnes présentant des symptômes respiratoires et/ou fièvre
 - Évitez les lieux avec beaucoup de personnes, par exemple les cinémas, les concerts, les manifestations sportives, les rencontres de groupes, les centres commerciaux aux heures de pointes
 - Évitez tous rendez-vous professionnels et privés inutiles
 - Privilégier le transport individuel (transport handicap ou familial) jusqu'au centre d'hémodialyse
- Prévoir une réserve suffisante de médicament afin de faire face à une éventuelle rupture de stocks ou pénurie de livraison

2. Mesures générales pour le personnel

Idem pour tout le personnel soignant, consulter les mesures à jour dans la [Recommandation CoVID-19 pour soins aigus et ambulatoire \(https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/n-cov-prise-en-charge-dun-patient-suspect-dinfection-%C3%A0\)](https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/n-cov-prise-en-charge-dun-patient-suspect-dinfection-%C3%A0).

3. Mesures générales pour le patient

- Le patient signale toute apparition de symptômes infectieux compatibles avec une infection au CoVID-19 (malaise, fatigue, fièvre, toux, difficulté à respirer...) à la personne de contact au centre d'hémodialyse (ajouter un numéro de téléphone)
- Evaluation de l'état clinique et si l'état clinique permet une prise en charge ambulatoire

4. Mesures spécifiques pour le patient suspect

- Mettre un masque au patient dès son arrivée dans le service d'hémodialyse
- Mettre en place des mesures additionnelles gouttelettes (masque de soins II ou IIR, surblouse) en box individuel si possible ou cohortage avec d'autres patients suspects jusqu'à réception du résultat
- Evaluation de l'état clinique et apprécier si l'état clinique permet une prise en charge ambulatoire
- Information médicale :
 - le médecin informe le patient au moment du prélèvement des éventuelles mesures d'isolement à domicile, des précautions à prendre pour limiter la transmission du virus et de la durée des mesures en lui remettant le dépliant consignes d'un isolement au domicile pour patients confirmés. Évaluer la nécessité d'organiser la continuité des soins (soins à domicile) au domicile du

patient.

- le médecin informe les proches (personnes vivant sous le même toit) des mesures d'auto-surveillance en leur remettant le dépliant consignes pour les proches (auto-quarantaine)
- Faire un dépistage CoVID-19 (frottis naso-pharyngé)
- Port de masque de soins type II ou IIR et port de gant par le professionnel qui effectue le prélèvement;

→ Si le diagnostic est confirmé : le médecin informe rapidement le patient et l'informe que l'office du médecin cantonal lui signifiera son isolement par écrit et conçoit téléphonique. Pour la prise en charge détaillée, se référer à la fiche Microorganisme (<https://www.hpci.ch/prevention/pathologies-et-microorganismes/nouveau-coronavirus-covid-19-1>).

→ Si le diagnostic est infirmé : les mesures additionnelles gouttelettes sont levées et les mesures à domicile ne sont pas instaurées

Pour le détail de la prise en charge se référer à prise en charge de cas suspect

(<https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/n-cov-prise-en-charge-dun-patient-suspect-dinfection-%C3%A0>)

5. Mesures spécifiques pour le patient confirmé

- Mettre un masque au patient dès son arrivée dans le service d'hémodialyse
- Maintien des Mesures Additionnelles Gouttelettes (MAG) au minimum 10 jours après l'apparition des symptômes associés au CoVID-19 et un minimum de 48h après la résolution des symptômes.

NB : Une PCR CoVID-19 négative n'est pas nécessaire pour la levée de l'isolement.

- Le patient signale toute aggravation de symptômes infectieux (par exemple, augmentation de la fièvre ou difficultés respiratoires)
- Evaluation et surveillance clinique régulière du patient dialysé, hospitalisation si péjoration de l'état clinique
- Il est nécessaire :
 - de regrouper les patients sur un nombre plus restreint de box par mutualisation des lieux et des compétences
 - de prévoir une augmentation des capacités d'accueil et d'adapter l'amplitude horaire de travail
 - d'envisager des plages horaires dédiées pour les patients confirmés, suspects

Voir également :

- Recommandations générales CoVID-19 (<https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/n-cov-prise-en-charge-dun-patient-suspect-dinfection-%C3%A0>)

Dernière mise à jour le 26/06/2020